

POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département de la Gironde

Registre

1871 N° 13

SIGNALEMENT.

L. Bea Simon

natif de Parlan

demeurant à Parlan

allant à Madrid (Espagne)

âgé de 16 ans, taille d'un mètre  
64 centimètres

cheveux châts front court

sourcils id yeux châts

nez moyen bouche moyenne

barbe id menton court

visage ovale teint coloré

SIGNES PARTICULIERS :

*[Signature]*

PIÈCES DÉPOSÉES.

FAIT à Aurillac, le 27 mai 1871

Signature des Témoins

Signature du Porteur :

Bea Simon

*[Vertical signature]*

*[Vertical signature]*



Parlan, le 22 Mai 1881.



Monsieur le Préfet.

Le nommé Bea Simon, âgé de seize ans, orphelin, de père et de mère, fils de Bea Robert dit Albert et de Marianne Rode, désire se rendre en Espagne où il est appelé par son père, Bea Jacques, et vient vous prier de vouloir bien lui délivrer un Passe-Port.

Ma le honneur de se dire,  
avec le plus profond respect,  
Monsieur le Préfet,

Votre très-humble  
et très-obéissant serviteur

Bea Simon

Je soussigné, Jean Lascroux,  
domicilié à Parlan, canton  
de St. Mamet, tuteur légal  
du nommé Bea Simon, déclare  
l'autoriser à aller en Espagne.

Parlan, le 22 Mai 1881.

Lascroux Jean

Sous-soussigné, Maire de la commune  
de Parlan, canton de St. Mamet, département  
du Cantal, certifie sincères et légales  
les signatures de Bea Simon et